



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/4086/Add.2
14 avril 1959
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quatorzième session

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TERRITOIRES NON AUTONOMES :
RESUME ET ANALYSE DES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUES EN VERTU
DE L'ALINEA e DE L'ARTICLE 73 DE LA CHARTE. RAPPORT DU
SECRETARE GENERAL

Territoires de la zone des Caraïbes et de l'Atlantique-Ouest

ILES VIERGES^{1/}

^{1/} Conformément à la résolution 1332 (XIII) de l'Assemblée générale, le présent résumé est également soumis au Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.

269

NOTE : Les signes employés dans le présent document sont les suivants :

Points de suspension (...)	pas de renseignements
Tiret (-)	importance nulle ou négligeable
Barre oblique (1948/1949)	campagne agricole ou exercice financier
Trait d'union (1948-1949)	moyenne annuelle

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Les îles Vierges américaines^{2/}, dont les principales sont Sainte-Croix, Saint-Jean et Saint-Thomas, sont situées à 40 milles à l'est de Porto-Rico. Leur superficie totale est d'environ 132 milles carrés. Le climat est subtropical. L'importance des pluies, seule source d'approvisionnement en eau, varie considérablement d'une année à l'autre et il y a fréquemment de graves sécheresses. La terre constitue la principale ressource naturelle. Plus de 90 pour 100 des habitants sont de race noire, pure ou métissée. On trouve à Saint-Thomas une colonie de pêcheurs français, qui conservent leur langue et leurs coutumes nationales; à Sainte-Croix, les Portoricains représentent près d'un quart de la population. Le centre administratif, Charlotte Amalie, est l'agglomération la plus importante.

	<u>Population</u>	
<u>Juillet 1947</u>	<u>Juillet 1953</u>	<u>Juillet 1957</u>
27.100	27.000	24.000

Statistiques de l'état civil

	<u>1946</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Taux de natalité pour 1.000 habitants	36,9	32,3	...
Taux de mortalité pour 1.000 habitants	15,1	10,3	...
Taux de mortalité infantile pour 1.000 naissances vivantes	91,6	41,3	66,5

En 1953, la législature du territoire a chargé la Division des services de statistique d'enregistrer les données d'état civil et elle a étendu les obligations prévues par la loi en la matière.

GOUVERNEMENT

Le territoire a été acheté au Danemark par les Etats-Unis d'Amérique en 1917 et il a été administré par le Département de la marine des Etats-Unis jusqu'en 1951. En 1936, un gouvernement civil a été établi; le territoire a été divisé en deux municipalités - la municipalité de Sainte-Croix et la municipalité de Saint-Thomas

^{2/} Pour les îles Vierges britanniques, voir îles Leeward.

et Saint-Jean - dotées chacune d'organes exécutifs et législatifs, et le suffrage universel des adultes a été instauré. Des lois adoptées par le Congrès des Etats-Unis le 25 février 1927 et le 28 juin 1932 ont conféré la citoyenneté américaine aux personnes originaires des îles Vierges.

Le 22 juillet 1954, le Congrès des Etats-Unis a révisé la loi organique relative au territoire, "afin d'accorder une plus grande autonomie, économique aussi bien que politique, à la population des îles Vierges."^{3/} La loi révisée contient notamment des dispositions portant abolition des organisations exécutives et législatives distinctes des deux municipalités, unification de l'exécutif et institution d'une législature à une seule chambre, aux décisions de laquelle un gouverneur nommé par le Président des Etats-Unis peut opposer son veto. En vertu de la Constitution, le Congrès a pleins pouvoirs pour légiférer pour le territoire. La nomination des chefs des départements de l'exécutif, qui relevait auparavant du Secrétaire d'Etat à l'intérieur des Etats-Unis, relève maintenant du Gouverneur, mais doit être approuvée par la législature du territoire.

En 1957, on a codifié, pour la première fois, toute la législation territoriale.

CONDITIONS ECONOMIQUES

L'économie du territoire repose sur l'agriculture; la principale production est celle du sucre et de ses dérivés, à laquelle sont consacrés environ 90 pour 100 des terres cultivées à Sainte-Croix. Les deux autres grandes îles se prêtent beaucoup moins à la culture intensive. A Saint-Thomas, les principales activités économiques, qui étaient en 1947 les transports maritimes et l'artisanat, sont maintenant le tourisme et les industries manufacturières légères.

Le progrès économique est axé sur l'augmentation de la production de sucre et de denrées alimentaires, l'établissement d'un programme touristique s'étendant sur toute l'année, et la création de petites industries. A cette fin, le Gouvernement des Etats-Unis a créé en 1949 la Virgin Islands Corporation, dotée d'un fonds de roulement de 9 millions de dollars^{4/}. Depuis sa création, la Corporation a joué un rôle décisif dans le développement économique du territoire. Presque tous les programmes d'amélioration de l'agriculture ont été mis en oeuvre par son intermédiaire; elle contrôle ou possède quelque 5.000 acres à Sainte-Croix, produit environ les deux tiers de la récolte de canne à sucre, possède et exploite la seule

^{3/} Etats-Unis : Senate Report No 1271, Calendar No 1276, 83ème Congrès, deuxième session, p. 2.

^{4/} L'unité monétaire des îles Vierges américaines et le dollar des Etats-Unis.

sucrerie du territoire et produit la plus grande partie de la mélasse requise pour la fabrication du rhum; en outre, elle assure depuis 1952 la totalité de la distribution d'énergie électrique.

Le tourisme est devenu la principale industrie de Saint-Thomas; en 1957, 120.000 touristes ont dépensé environ 13 millions de dollars alors qu'en 1949 36.000 touristes avaient dépensé environ 2 millions de dollars.

Les exonérations d'impôts dont bénéficient les nouvelles industries ont eu un effet salutaire; en 1955, la valeur des exportations de bijoux et d'articles en métal (1,5 million de dollars) a pour la première fois dépassé celle des exportations de sucre et de rhum (1,1 million de dollars).

En 1954, la pratique consistant à voter chaque année un crédit pour combler le déficit a été abandonnée; le Gouvernement des Etats-Unis a décidé d'accorder de façon régulière des subventions annuelles d'un montant égal au produit des taxes locales perçues sur les marchandises produites dans les îles et expédiées aux Etats-Unis.

REGIME FONCIER, AGRICULTURE ET ELEVAGE

A Sainte-Croix, la presque totalité des terres appartient à quelques grands propriétaires. Les neuf exploitations les plus importantes (d'une superficie allant de 1.000 à 5.000 acres environ) représentent à peu près la moitié des terres cultivées et sont entre les mains de 2 pour 100 des propriétaires. Plus de 5.000 acres ont été défrichées et vendues au titre du programme de défrichement de la Virgin Islands Corporation qui a été mis en oeuvre en 1953; les acheteurs sont tenus d'affecter ces terres à la culture pendant au moins cinq ans.

La production de sucre a atteint 2.946 tonnes en 1947, un peu plus de 12.000 tonnes en 1953 et 14.442 tonnes en 1957. En 1956, la récolte de canne a atteint le rendement sans précédent de 36,5 tonnes par acre et, bien que le chiffre par acre ait été inférieur de 4,1 tonnes en 1957, la production de sucre s'est légèrement accrue, grâce à la culture d'une meilleure qualité de canne et à une amélioration sensible du rendement des sucreries.

Etant donné que les précipitations sont peu abondantes, et que l'écoulement et l'évaporation des eaux sont très rapides, les îles souffrent d'une pénurie chronique d'eau. En 1951, le Congrès a autorisé la création d'un service permanent de

recherches et de vulgarisation agricoles, ce qui a permis d'entreprendre un programme de conservation des sols et des eaux; en 1957, 93 barrages, d'une capacité totale estimée à 445 millions de gallons, avaient été construits.

Elevage

A Sainte-Croix, on pratique surtout l'élevage des bovins qui absorbe la plus forte proportion des ressources de l'île. La valeur brute de la production annuelle de bovins n'est dépassée que par celle de la production de canne à sucre. Le cheptel a nettement augmenté entre 1940 et 1950, date à laquelle on a signalé l'existence de 8.521 têtes de bétail. A Sainte-Croix, le bétail se répartit de la même façon que la propriété foncière. Lors du recensement de 1950, moins d'un tiers des exploitants ont déclaré en posséder. On estime que 40 pour 100 des bestiaux appartiennent à cinq éleveurs, possédant chacun un troupeau de 500 têtes, et 25 pour 100 à une quinzaine d'autres ayant chacun de 100 à 300 têtes de bétail. En 1956, le Département de l'agriculture des Etats-Unis a continué de prêter une aide technique et financière pour le programme de développement de l'élevage. La Virgin Islands Corporation fournit, pour un prix modique, les services d'un vétérinaire et de quelques assistants; afin d'améliorer la qualité du cheptel, elle met des taureaux de race à la disposition des éleveurs pour la reproduction. La valeur du cheptel et des produits de l'élevage exportés est passée de 90.000 dollars en 1947 à 3.902.000 dollars en 1956.

FORETS

En 1954, la Virgin Islands Corporation a entrepris, en coopération avec le Département de l'agriculture des Etats-Unis, un programme de reboisement aux fins de conservation à Sainte-Croix où, soit à cause d'une déclivité excessive, soit à cause de la faible épaisseur de la couche végétale, environ 9.000 acres ne peuvent pas être utilisées autrement. Plus de 300 acres ont été plantées de jeunes acajous et de jeunes tecks; à la fin du premier semestre de 1957, les dépenses s'élevaient à 82.641 dollars.

ENERGIE

A l'origine, l'énergie électrique a été produite et distribuée par des entreprises privées (puis par des organes d'administration locale) dans les zones urbaines, et par un organisme dépendant du Gouvernement des Etats-Unis dans les zones rurales. En 1952, la Virgin Islands Corporation a acheté toutes les installations de production et de distribution et s'est chargée de la distribution d'énergie électrique dans tout le territoire.

Production et consommation d'électricité

	<u>1953/1954</u>	<u>1956/1957</u>
Recettes (dollars des Etats-Unis)	501.441	738.895
Bénéfice net (dollars des Etats-Unis)	124.432	205.591
Kilowattheures produits (milliers de kWh)	12.178	19.510
Kilowattheures vendus (milliers de kWh)	9.461	17.086
Nombre de consommateurs :		
Usages domestiques	5.147	6.311
Commerce, industrie	<u>1.003</u>	<u>1.256</u>
Nombre total de consommateurs	6.150	7.567

INDUSTRIE

En 1950, le transbordement de la bauxite a cessé et, en juin 1952, le volume des activités portuaires de Saint-Thomas n'a atteint que le tiers du chiffre record enregistré en 1941. Les effets de cette diminution ont été compensés dans une certaine mesure par l'expansion considérable de l'industrie touristique qui a commencé en 1950. Au cours des sept dernières années, les petites industries se sont fortement développées, notamment à Saint-Thomas, ce qui s'est traduit par une augmentation de la valeur des exportations du territoire.

Le développement du tourisme incombe à l'un des départements exécutifs du territoire. Le succès de ses efforts s'est trouvé renforcé par la création du Parc national des îles Vierges.

Le territoire produit également du sucre et des boissons alcooliques.

	1953	1955	1956 ^{b/}
<u>Produits manufacturés^{a/}</u> (dollars)			
Bijoux, articles et pièces en métal	177.223	1.467.101	1.802.737
Sucre	1.519.311	1.077.282	1.285.191
Boissons alcooliques	408.886	590.772	541.883
Parfums, eaux de toilette et tafia de laurier	56.651	96.308	56.630
Boutons et ébauches de boutons	34.022	127.644	41.117

a/ Exportations.

b/ Huit premiers mois seulement.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Transports

Il existe de bonnes routes dans le territoire, mais la construction et l'entretien du réseau routier posent d'importants problèmes. En 1957, on a achevé à Saint-Thomas la route côtière, qui a coûté environ 600.000 dollars, et un vaste programme de construction de routes, pour lequel la législature a ouvert un crédit de 237.000 dollars, a été entrepris à Sainte-Croix. Le nombre des véhicules automobiles est passé de 900 en 1946 à 4.104 en 1957.

Les transports aériens sont devenus le principal mode de déplacement utilisé entre le territoire et le monde extérieur. Deux aéroports, l'un à Sainte-Croix, l'autre à Saint-Thomas, sont desservis quotidiennement par trois compagnies aériennes. Le Gouvernement des Etats-Unis contribue à l'entretien et au développement des aéroports.

Les transports de surface sont irréguliers et insuffisants. Il y a un port en eau profonde à Saint-Thomas, mais l'absence d'installations portuaires adéquates dans les autres îles est la principale raison pour laquelle le territoire est de plus en plus tributaire des transports aériens. En 1956, un cargo mixte pouvant transporter 300 passagers a commencé d'assurer un service bi-mensuel entre le territoire et les Etats-Unis; il n'existait plus de services réguliers depuis trois ans.

Navires faisant escale à Saint-Thomas

	<u>1947/1948</u>	<u>1953/1954</u>	<u>1956/1957</u>
Nombre de navires	417	406	504
Tonnage (en milliers de tonnes de jauge brute)	2.436	1.935	2.765

En outre, 48 navires de croisières ont fait escale à Saint-Thomas en 1956/1957, contre 20 en 1953.

Communications

Le nombre des appareils téléphoniques est passé de 750 en 1946 à 2.825 en 1957.

FINANCES PUBLIQUES

L'année administrative et financière se termine le 30 juin.

L'administration du territoire est financée par l'impôt, notamment l'impôt sur le revenu perçu au titre de la loi fédérale, et par des crédits du Trésor fédéral. En 1954, le Gouvernement des Etats-Unis a augmenté sensiblement sa contribution (voir ci-dessus la rubrique "gouvernement"). La contribution fédérale versée à titre de contrepartie a été de 3,5 millions de dollars en 1954 et de 4,4 millions de dollars en 1956. A la suite de l'augmentation des fonds de contrepartie, d'autres crédits annuels et spéciaux ont été annulés ou réduits. En outre, les dispositions de plusieurs lois fédérales prévoyant l'octroi de subventions, notamment pour la conservation des sols, la sylviculture, la santé publique et l'assistance publique, sont applicables au territoire.

Recettes et dépenses
 (en milliers de dollars)

	<u>1947/1948</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Recettes	1.226	2.692	6.155
Dépenses	1.524	2.711	4.738
Principales sources de recettes :			
Impôt sur le revenu	598	720	1.863
Droits de douane et taxes diverses	49	304	484 ^{a/}
Contribution foncière	136	206	269
Taxes à l'importation, à l'exportation et sur les ventes	58	550	1.069
Crédits ouverts par le Gouvernement fédéral			
Crédits destinés à combler le déficit	135	745	-
Fonds de contrepartie	-	-	2.469
Principaux chefs de dépenses :			
Département de la santé	317	854	1.491
Département de l'éducation	303	672	992
Département des travaux publics	213	538 ^{b/}	337
Département de la protection sociale	215	346	386
Projets d'intérêt public <u>c/</u>	-	-	1.888

a/ Recettes provenant d'activités ou de services gouvernementaux.

b/ Y compris le Service de protection contre l'incendie.

c/ Poste prévu par la loi organique révisée de 1954.

Financement du développement

En 1944, le Congrès des Etats-Unis a autorisé la mise en oeuvre d'un programme de développement d'un coût de 10 millions de dollars visant principalement à améliorer l'équipement du territoire : égouts, matériel de protection contre l'incendie, routes, approvisionnement en eau potable, construction d'écoles et d'hôpitaux, aménagement d'un abattoir et amélioration des ports et des docks. Plusieurs des projets envisagés ont été menés à bien.

BANQUES ET CREDIT

Il existe deux banques dans le territoire. En outre, en vertu d'un programme spécial, la Virgin Islands Corporation a octroyé les prêts suivants :

	<u>Prêts</u>					
	<u>1950/1951^{a/}</u>		<u>1953/1954</u>		<u>1956/1957</u>	
	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>
Prêts commerciaux	5	12.075	3	15.126	4	96.509
Prêts industriels	-	-	3	7.646	2	95.195
Prêts agricoles	<u>41</u>	<u>1.751</u>	<u>9</u>	<u>10.233</u>	<u>1</u>	<u>7.500</u>
Total	46	13.827	15	33.005	7	199.204

a/ Exercice financier au cours duquel le programme a été lancé.

COMMERCE EXTERIEUR

Les importations sont passées de 11 millions de dollars en 1950 à 16,3 millions en 1955. Les données dont on dispose pour les huit premiers mois de 1956 indiquent que l'augmentation continue. De 1950 à 1954, les exportations ont varié entre 2,6 et 3,7 millions de dollars; elles sont passées à 4,1 millions en 1955.

Les importations en provenance de pays étrangers ont plus que doublé, passant de 1,7 million de dollars en 1950 à 3,9 millions en 1955; ce phénomène est dû en partie à ce que les produits expédiés de pays étrangers ne sont pas soumis aux droits de douane des Etats-Unis mais frappés uniformément d'une taxe de 6 pour 100 ad valorem. En outre, les produits transformés dans le territoire peuvent être expédiés en franchise aux Etats-Unis s'ils ne contiennent pas de matières étrangères pour plus de 50 pour 100 de la valeur totale de la marchandise. Les exportations à destination de pays étrangers sont négligeables.

Avant 1955, le sucre et les boissons alcooliques représentaient, en valeur, les principaux articles d'exportation. Ils étaient surtout exportés vers les Etats-Unis.

Importations et exportations
 (valeur en milliers de dollars.)

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	1956 ^{a/}
Importations	9.032	12.052	9.033
Exportations	2.184	2.577	3.902
Principales importations :			
Machines et véhicules	769	2.536	1.812
Produits alimentaires d'origine végétale et boissons	1.694	2.073	1.572
Viandes et produits alimentaires d'origine animale	814	224	137
Métaux et produits manufacturés, non compris les machines et véhicules	690	1.097	703
Bois et papier, minéraux non métalliques	1.090	2.117	1.109
Principales exportations :			
Sucre	312	1.519	1.285
Boissons alcooliques	522	409	542
Bijoux, articles et pièces en métal	-	177	1.803
Parfums, eaux de toilette et tafia de laurier	2 ^{b/}	57	57

a/ Huit premiers mois seulement.

b/ Non compris le tafia de laurier.

Courants commerciaux
 (en milliers de dollars)

	<u>1948</u>	<u>1953</u>	<u>1956^{a/}</u>
Provenance des importations :			
Etats-Unis d'Amérique	7.666	12.052	9.033
Pays étrangers	1.800	2.894	3.113
Destination des exportations :			
Etats-Unis et Porto Rico	1.138	2.577	3.902
Pays étrangers	560	547	418

a/ Huit premiers mois seulement.

CONDITIONS SOCIALES

La discrimination raciale n'a jamais posé de problème dans les îles Vierges. En raison de l'intérêt croissant dont le territoire fait l'objet depuis l'expansion du tourisme et le développement d'autres activités, le gouvernement et la population ont dû se préoccuper davantage de préserver les valeurs communautaires. En 1950, la législature a voté une loi antidiscriminatoire proclamant l'égalité des droits dans les lieux publics et en matière d'emploi et prévoyant des sanctions civiles et pénales en cas d'infractions. Après la promulgation de la loi organique révisée de 1954, il a été stipulé que le suffrage des adultes ne pouvait être limité pour des raisons de fortune, de langue, de revenu, de race, de couleur, de sexe ou de croyances religieuses. La loi a en outre réaffirmé les principes contenus dans le Bill of Rights de la Constitution des Etats-Unis. La jouissance de tous les droits et privilèges ne fait l'objet d'aucune distinction fondée sur le sexe.

MAIN-D'OEUVRE ET EMPLOI

En 1945, la législature a adopté une loi (Full Employment Act) posant le principe d'une politique de plein emploi et de libre concurrence pour la production. Un Département de l'agriculture et de la main-d'oeuvre a été créé en 1955. En 1957, le plein emploi était à peu près réalisé, l'offre de main-d'oeuvre était rare et les taux de salaires généralement supérieurs au minimum.

A Sainte-Croix, la majeure partie de la main-d'oeuvre est employée dans les sucreries et les fabriques de boissons alcooliques. Depuis 1953, des travailleurs migrants ont été recrutés aux Antilles britanniques et, récemment, dans les départements français des Antilles, pour faire face à la pénurie d'ouvriers agricoles. Depuis 1956, on autorise l'entrée dans le territoire, pour des périodes d'un an au maximum, de travailleurs non agricoles, notamment de gens de maison, venant des îles Vierges britanniques, sous réserve que leurs employeurs certifient qu'il n'y a pas sur place de candidats qualifiés. Les conditions de travail et de salaires de la main-d'oeuvre importée sont réglementées de manière à préserver le niveau des salaires locaux.

A Saint-Thomas, les industries manufacturières se sont diversifiées et de nombreuses petites usines de fabrication et d'assemblage offrent des emplois réguliers. Le transport et les activités connexes prennent également de l'importance. Toutefois, les services, en particulier l'hôtellerie, jouent un grand rôle dans l'économie, surtout à Saint-Thomas. On estime à plus de 40.000 le nombre des personnes employées directement ou indirectement par l'industrie touristique.

Situation de l'emploi

L'expansion économique des cinq dernières années a influé sur le placement de la main-d'oeuvre; entre 1953 et 1956, le nombre des emplois a doublé. C'est dans les industries manufacturières que l'augmentation relative a été la plus forte: le chiffre est passé de 112 en 1953 à 559 en 1956.

Les salaires et la durée du travail des employés des entreprises dont les produits sont destinés au commerce entre Etats sont réglementés par le Département du travail des Etats-Unis en vertu de la Loi de 1938 sur les conditions de travail équitable. A Sainte-Croix, le Département de l'agriculture des Etats-Unis fixe les salaires minimums dans l'industrie sucrière. Des lois locales protègent les travailleurs qui ne font pas l'objet d'autres dispositions, à l'exception de certaines catégories, telles que les gens de maison ou les travailleurs agricoles ainsi que les travailleurs dont le salaire est supérieur à 1.200 dollars par an.

En 1956, la législature a fixé un salaire minimum général de 0,40 dollar par heure et a créé des conseils tripartites des salaires qui peuvent recommander

des taux de salaires horaires supérieurs et prescrire d'autres conditions de travail. Du fait de la demande de main-d'oeuvre au cours des dernières années, les gains ont généralement été supérieurs au minimum fixé par les législations fédérale et locale.

Organisations de travailleurs et d'employeurs

Bien que ces dernières années le niveau des salaires ait souvent été déterminé par les pouvoirs publics plutôt que par des négociations privées (voir ci-dessus "situation de l'emploi"), les syndicats continuent à participer aux discussions relatives aux salaires et, en fait, ont contribué à modifier les taux des salaires et les conditions d'emploi. Il y a trois syndicats, dont deux sont affiliés à des organisations syndicales des Etats-Unis. Selon les estimations, le nombre des syndiqués varie de 1.500 à 1.700.

La loi municipale de 1949 sur les relations du travail est appliquée à l'ensemble du territoire depuis 1956. Elle prévoit le règlement des conflits au moyen de négociations collectives, encourage et protège les travailleurs et définit les pratiques illicites en matière d'emploi. Le Service de l'emploi des îles Vierges, créé en 1951, reçoit une assistance financière grâce à son affiliation au Service de l'emploi des Etats-Unis.

Placements effectués par le Service de l'emploi des îles Vierges

	<u>1950</u>	<u>1953/1954^{a/}</u>	<u>1957/1958</u>
Nombre de placements	...	1.266	2.809
Emploi total	4.160	3.981	5.432

a/ Premier trimestre de 1953 seulement.

Emploi

	<u>1957</u>
Construction (travaux contractuels)	330
Industries manufacturières	1.565
Transports, communications et autres services publics	868
Commerce de gros et de détail	766
Finances, assurances et agences immobilières	136
Services	1.090
Total	<u>4.755</u>

NIVEAU DE VIE

Le coût de la vie aux îles Vierges est l'un des plus élevés des Etats-Unis et des territoires qui en dépendent. En revanche, les taux des salaires horaires moyens pour un grand nombre de catégories professionnelles sont parmi les plus bas. Le gouvernement a essayé de remédier à cette situation en instituant un contrôle des prix des principales denrées alimentaires et des loyers des logements et des locaux commerciaux. Le niveau élevé du coût de la vie s'explique en partie par la forte proportion des produits alimentaires et des vêtements importés. En 1946, le revenu familial annuel médian a été de 430 dollars à Saint-Thomas et Saint-Jean et de 339 dollars à Sainte-Croix. Une commission d'enquête nommée par le gouverneur la même année a établi qu'une famille de trois personnes vivant à Saint-Thomas devrait, pour vivre dans des conditions sanitaires minima, pouvoir dépenser environ 1.400 dollars par an. Il ressort des données recueillies lors du recensement de 1950 qu'en 1949, à Saint-Thomas, près de 14 pour 100 des 9.800 personnes occupant un emploi avaient un revenu annuel inférieur à 100 dollars, et que plus de 50 pour 100 percevaient moins de 500 dollars. A Sainte-Croix, les revenus étaient encore plus faibles; 15 pour 100 des 4.600 personnes occupant un emploi gagnaient moins de 100 dollars et 60 pour 100 moins de 500 dollars. En 1952, toutefois, le taux minimum des salaires a été augmenté pour tenir compte d'un accroissement des dépenses d'alimentation.

AMENAGEMENT DES CAMPAGNES, URBANISME ET HABITAT

Avant que le programme fédéral de construction et de remise en valeur n'ait été étendu au territoire en 1950, il n'existait guère de plans visant à satisfaire les besoins de la population en matière de logement.

En 1951, la législature a créé la Virgin Islands Housing and Redevelopment Authority qui a succédé à la Virgin Islands Authority; un expert urbaniste a été chargé de préparer des plans directeurs pour les trois villes principales et l'on a entrepris de construire des logements à loyer modéré.

En 1954, la Virgin Islands Housing and Redevelopment Authority a construit trente immeubles locatifs à un étage pour 240 familles à Saint-Thomas et 110 unités de logement à Sainte-Croix. Elle a également remis en état un groupe de bâtiments de la Federal Housing Administration, ce qui a permis d'utiliser 110 autres unités.

En 1955, la législature a ouvert un crédit de 210.000 dollars pour la suppression de taudis et la construction de logements à bon marché, avec l'assistance de la Federal Housing Administration.

SECURITE ET PROTECTION SOCIALES

Il existe une loi locale sur la réparation des accidents du travail applicable aux entreprises employant deux personnes ou plus. Elle n'intéresse pas les travailleurs agricoles ni les gens de maison.

L'assistance publique est connue depuis longtemps aux îles Vierges. Le Congrès des Etats-Unis a étendu au territoire l'application des dispositions de la loi fédérale sur la sécurité sociale qui ont trait à l'hygiène maternelle et infantile et aux enfants infirmes, ainsi qu'à la protection et au soin des enfants privés de foyer, délaissés ou sans soutien et des enfants qui risquent de devenir des délinquants. En 1950, le bénéfice de l'assistance publique et de l'assurance vieillesse et survivants a également été étendu au territoire sur la base de cotisations égales; tous les avantages sociaux prévus dans la loi fédérale sont donc garantis à l'exception de l'assurance-chômage.

En 1957, la subvention fédérale annuelle au titre de l'assistance publique a été portée de 160.000 dollars à 200.000 dollars, et on a autorisé l'ouverture d'un crédit supplémentaire pour l'octroi d'une aide aux personnes ayant la garde d'un enfant.

Il existe des maisons pour vieillards à Saint-Thomas et à Sainte-Croix. Les pensionnaires fournissent leurs propres meubles, leurs vêtements et leur nourriture; ils reçoivent tous une aide pécuniaire et la plupart d'entre eux peuvent s'adresser à une institution bénévole locale pour obtenir une assistance ménagère et des soins infirmiers.

Le nombre des personnes bénéficiant de pensions de vieillesse ou d'une assistance publique - cas d'urgence non compris - s'est élevé à 1.583 en 1953 et à 1.935 en 1957. Les dépenses annuelles ont atteint 350.000 dollars en 1952 et 425.000 dollars en 1956.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE ET TRAITEMENT DES DELINQUANTS

Les voies de fait, les vols avec effraction, les atteintes à l'ordre public et aux bonnes moeurs et les infractions aux règles de la circulation routière constituent les délits les plus fréquents.

En 1947, la délinquance juvénile était à peu près inconnue, mais avec le développement du tourisme et des activités commerciales, les délits commis par des mineurs se sont multipliés et en 1957, leur fréquence était devenue préoccupante pour la collectivité. Parmi les mesures préventives appliquées, on peut citer des services de casework pour les pré-délinquants, la censure des films et des publications destinés aux mineurs, des programmes de loisirs organisés adéquats pour les adolescents, des expériences de travail de groupe à l'Ecole territoriale de formation professionnelle et des services de probation pour les mineurs confiés à la garde du Bureau of Child Welfare.

Une école pour les garçons "sans soutien, délaissés et délinquants", créée en 1947 à Saint-Thomas, a été remplacée en 1955 par une école territoriale de formation professionnelle installée dans un domaine de 225 acres à Sainte-Croix. Le programme d'études générales et le programme de formation professionnelle correspondent à ceux des écoles antérieures. Un conseiller agricole fait partie du personnel de l'école dont les élèves pratiquent notamment l'aviculture, le jardinage et l'élevage. Depuis 1957, certains des locaux abritent un foyer pour jeunes filles.

Au pénitencier territorial, la culture des légumes et la pêche pour les besoins de l'établissement, l'instruction et les activités récréatives ainsi que l'entretien général de l'établissement font partie du programme de rééducation.

Statistiques de la criminalité

	<u>Nombre d'infractions</u>		
	<u>1947/1948</u>	<u>1953/1954</u>	<u>1956/1957^{a/}</u>
Homicide	-	-	2
Voies de fait	169	241	250
Vols avec violence et vols avec effraction	13	39	90 ^{b/}

a/ Délits signalés et arrestations effectuées.

b/ Infractions dont s'est occupé le Bureau of Criminal Investigation.

Statistiques de la délinquance juvénile

	<u>1946/1947</u>	<u>1953/1954</u>	<u>1956/1957</u>
Nombre de délinquants :			
Détenus		55	33
Placés dans des établissements	36 ^{a/}	44	42
Nombre de cas	84 ^{b/}	81	73 ^{c/}

a/ Nombre moyen.

b/ Chiffre pour 1947/1948.

c/ Non compris les contraventions et les dégâts causés par malveillance.

SANTE PUBLIQUE

Les services de santé publique ont été réorganisés en 1954; les administrations municipales ont été remplacées par un département unique compétent pour l'ensemble des îles.

En raison de la faiblesse de leurs revenus, la plupart des habitants dépendent du gouvernement pour les soins médicaux, y compris l'hospitalisation. En 1957, à la suite d'une étude des programmes hospitaliers et sanitaires, des experts américains de la santé publique ont recommandé de modifier les règlements en vigueur, d'instituer un système fondé sur la capacité de paiement et de fixer des règles précises concernant le paiement intégral et la gratuité des soins afin d'aider le département à se procurer des revenus supplémentaires pour faire face à ses besoins.

Une aide fédérale en espèces et en nature a permis au gouvernement d'appliquer un programme de repas scolaires depuis 1946. L'efficacité du programme, d'un intérêt permanent dans une collectivité où la malnutrition est très répandue, s'est traduite par un accroissement du poids et une amélioration générale de la santé des écoliers. Le nombre des repas scolaires servis est passé de 502.000 en 1946 à 837.000 en 1956, le nombre moyen par jour passant de 2.800 à 4.700.

En 1947, un programme de pulvérisations à action rémanente visant à assurer en dix ans l'éradication de la filariose a été entrepris à Sainte-Croix; on a commencé en même temps à utiliser un nouveau remède, l'hetrazan. Le programme local de lutte contre les moustiques a pu être abandonné en 1949, principalement en raison de la diminution du taux d'infestation qui a suivi l'application de ces mesures. En 1950, l'aedes aegypti avait été éliminé à Sainte-Croix.

En 1947, une épidémie naissante de coqueluche a été stoppée grâce à un programme d'immunisation en masse des jeunes enfants qui ont également été vaccinés contre la dyphtérie et le tétanos.

En 1949, des examens radiographiques de masse n'ont révélé que 7 cas nouveaux de tuberculose, ce qui a confirmé le succès d'un programme précédent de lutte contre cette maladie. Un projet analogue contre les maladies vénériennes a également été couronné de succès. Bien qu'aucun cas de poliomyélite n'ait été signalé en 1956, près de 5.000 personnes de moins de 20 ans ont été vaccinées contre cette maladie. D'autre part, deux programmes d'immunisation contre la typhoïde ont été exécutés.

En 1946, les logements qui n'étaient pas équipés d'un système moderne d'approvisionnement en eau et d'installations sanitaires représentaient 80 pour 100 du total. Pour remédier à cette situation, le Gouvernement des Etats-Unis a accordé des crédits qui ont permis d'aménager en 1951 à Saint-Thomas et à Sainte-Croix des systèmes d'approvisionnement en eau potable destinés à remplacer les citernes individuelles et à permettre l'introduction de méthodes modernes d'évacuation des eaux usées. Ces installations ne sont pas encore complètement utilisées malgré une vigoureuse campagne menée par le gouvernement pour encourager la population à s'en servir. Il existe encore des systèmes d'évacuation des eaux usées au moyen de rigoles et de puisards, mais on les remplace progressivement. En 1957, les gastro-entérites ont constitué la principale cause d'hospitalisation.

Le taux de natalité a légèrement augmenté depuis 1953. Le taux de mortalité le plus bas, soit 9,8 pour 1.000, a été enregistré en 1953. Les maladies de coeur continuent d'être la principale cause de décès, mais l'incidence est tombée de 337 pour 100.000 habitants en 1947 à 329 pour 100.000 habitants en 1956.

Des services spécialisés dans le traitement de la tuberculose, et des centres de neuro-psychiatrie, d'obstétrique, de pédiatrie et de radiologie sont rattachés aux deux hôpitaux généraux. Il existe des installations séparées pour le traitement des personnes atteintes de la lèpre. En 1957, on comptait 36 lépreux; en raison de l'état de délabrement de l'établissement où ils sont hospitalisés, on s'efforce de les transférer à l'United States Public Health Service Hospital dans l'Etat de Louisiane.

En 1955, un médecin résident a été nommé à Saint-Jean, ce qui rend désormais inutile les visites hebdomadaires ou bi-hebdomadaires d'un médecin de Saint-Thomas.

En 1952, un hôpital moderne de 116 lits a été achevé à Saint-Thomas ainsi qu'un hôpital de 60 lits et un centre de consultations de 12 lits à Sainte-Croix.

En 1946, on a engagé à Porto-Rico des spécialistes de l'ophtalmologie, de la lèpre et de l'orthopédie. En 1956, on disposait de plusieurs médecins spécialistes.

Il n'y a pas d'établissement de formation de personnel médical dans le territoire. Le manque de spécialistes et d'infirmières est principalement dû au bas niveau des traitements et au coût élevé de la vie. Pour essayer d'améliorer la situation, le Gouvernement des Etats-Unis, en coopération avec le Gouvernement territorial, a accordé des bourses à quelques agents locaux pour leur permettre de faire à l'étranger des études supérieures ou spécialisées.

Ce sont des infirmières sages-femmes qui s'occupent de la plupart des accouchements à Sainte-Croix mais, de plus en plus, la population a recours aux installations hospitalières. En 1947, le total des naissances s'était élevé à 834, dont 491 à l'hôpital; en 1957, sur 1.039 naissances, 75 seulement n'ont pas eu lieu à l'hôpital.

Personnel médical

	<u>1947/1948</u>	<u>1953/1954</u>	<u>1956/1957</u>
Médecins	11 ^{a/}	14 ^{b/}	21 ^{c/}
Dentistes	5	5	3
Infirmières	62	55 ^{d/}	65
Sages-femmes	...	3 ^{d/}	20
Inspecteurs d'hygiène	10

a/ Y compris deux médecins employés par le gouvernement.

b/ Y compris un obstétricien et un pédiatre.

c/ Y compris quatre médecins employés par le gouvernement à temps partiel.

d/ Saint-Thomas seulement.

Dépenses
 (en milliers de dollars)

	<u>1947/1948</u>	<u>1953/1954</u>	<u>1956/1957</u>
Gouvernement local	310	787	1.270
Gouvernement métropolitain	90	186	221
Administration centrale	25	31	-
Total	425	1.004	1.491

CONDITIONS DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement public est gratuit et obligatoire pour les enfants de 5 ans et demi à 15 ans. Le système scolaire comporte six ans d'enseignement élémentaire et six ans d'enseignement secondaire (trois ans d'études du premier cycle et trois ans d'études du deuxième cycle). Les programmes d'études suivent dans leurs grandes lignes ceux des écoles des Etats-Unis; les matières enseignées rentrent dans trois catégories principales : enseignement commercial, enseignement préparatoire aux études supérieures et enseignement général. A Sainte-Croix, l'agriculture tient une plus large place dans l'enseignement professionnel en raison de son importance dans cette île. Les jardins d'enfants font partie intégrante de l'organisation scolaire et sont dirigés par un responsable qualifié. L'enseignement est donné en anglais.

/...

En 1946, les problèmes les plus graves étaient le manque de maîtres qualifiés et l'insuffisance des bâtiments et de l'équipement scolaire. A Sainte-Croix, les choses se trouvaient compliquées par les difficultés que soulevait l'existence de deux administrations distinctes, une pour chaque municipalité. A Saint-Thomas, dans toutes les écoles primaires, les classes étaient occupées par roulement de manière à accueillir des effectifs scolaires croissants; les instituteurs étaient habituellement recrutés parmi les diplômés de l'enseignement secondaire. En 1954, le nombre total des enfants inscrits dans les écoles élémentaires était environ deux fois plus élevé que le nombre de places disponibles.

En 1953, le territoire a entrepris un programme de construction et de réparation d'écoles financé par des fonds métropolitains; en 1954, deux nouvelles écoles secondaires, une école élémentaire de 20 classes et une école élémentaire rurale avaient été construites et des améliorations avaient été apportées à trois écoles élémentaires rurales de Saint-Thomas. Une école élémentaire rurale avait été construite à Saint-Jean.

Le système scolaire a été réorganisé en 1954 et placé sous la direction d'un département territorial de l'éducation.

En juin 1948, un programme d'éducation des anciens combattants a été mis en oeuvre grâce à la collaboration du gouvernement local et de la Veteran's Administration des Etats-Unis; 300 anciens combattants se sont inscrits aux cours d'enseignement général et d'enseignement professionnel. Comme ce programme était bien conçu et qu'en dehors des anciens combattants on comptait peu de candidats, il évitait d'avoir à organiser des programmes distincts d'éducation des adultes. Les matières enseignées comprenaient la mécanique automobile, l'électricité, la plomberie, l'assemblage de tuyaux, la maçonnerie, les mathématiques et les sciences connexes. De plus, la municipalité de Saint-Thomas et Saint-Jean avait ouvert des crédits pour couvrir les frais de déplacement des anciens combattants qui se rendraient aux Etats-Unis pour suivre des cours et offert des bourses d'études professionnelles d'un montant de 250 dollars par an.

Il existait un programme d'enseignement professionnel avant 1949, mais son développement a été stimulé lorsqu'on a étendu aux îles Vierges l'application du Vocational Educational Act des Etats-Unis qui prévoyait l'octroi de subventions annuelles pouvant s'élever jusqu'à 40.000 dollars selon le principe de la

contrepartie. Un premier crédit de 33.000 dollars a été ouvert en 1950/1951. Un Bureau territorial de l'enseignement professionnel a été créé et on a engagé du personnel d'encadrement. Le programme d'études de trois ans était appliqué dans les deux écoles secondaires locales.

En 1955/1956, on a mis en oeuvre un programme de formation d'employés d'hôtels et de restaurants, y compris la formation en cours d'emploi. Une formation en cours d'emploi a aussi été organisée dans d'autres métiers. L'enseignement dispensé comprend des cours de menuiserie, d'électricité, de plomberie, de mécanique automobile, de confection et d'agriculture. Les contributions fournies par les Etats-Unis depuis 1950 dépassent 200.000 dollars. En 1953, on a fondu les programmes d'éducation des adultes et des anciens combattants et en 1956 le programme a été élargi.

Quatre-vingt-dix pour cent des habitants savent lire et écrire. Les objectifs de l'enseignement sont donc de former des citoyens conscients de leur responsabilité et d'adapter la formation professionnelle aux possibilités d'emploi. En 1947, un programme d'éducation des adultes était déjà en vigueur avec trois catégories de cours : 1) des cours destinés à satisfaire les besoins immédiats de la collectivité : enseignement commercial par exemple; 2) des cours de formation professionnelle dans des domaines tels que l'économie domestique, les arts ou l'artisanat; 3) des cours de formation générale.

Pour essayer d'élever le niveau de l'enseignement le Polytechnic Institute de Porto-Rico a organisé des cours d'été et des cours de vulgarisation à Saint-Thomas en 1946. En 1953, un don de la Fondation Ford au Hampton Institute (Virginie) dont le Président est originaire des îles Vierges, a permis d'instituer un programme à long terme de bourses de formation pédagogique pour les maîtres qui désirent terminer ou compléter leurs études universitaires ou se perfectionner en cours d'emploi. En 1955, ce programme a été élargi par la création d'un cours d'été auquel 80 maîtres se sont inscrits. Le nombre des maîtres ayant une formation universitaire s'accroît régulièrement et le programme du Hampton Institute a exercé une influence notable à cet égard.

Dépenses
 (en milliers de dollars)

	<u>1946/1947</u>	<u>1953/1954</u>	<u>1956/1957</u>
Gouvernement local	302	619	1.066
Gouvernement fédéral	45	99	63
Dépenses moyennes annuelles par élève	66	96	137
Traitement mensuel moyen des maîtres	166 ^{a/}	164	256

a/ Saint-Thomas seulement.

Ecoles

	<u>1946/1947</u>		<u>1953/1954</u>		<u>1956/1957</u>	
	Ensei- gnement public	Ensei- gnement privé	Ensei- gnement public	Ensei- gnement privé	Ensei- gnement public	Ensei- gnement privé
Nombre d'écoles	22	7	31	11	28	12

Elèves

<u>Ecoles</u>	<u>1946/1947</u>	<u>1953/1954</u>	<u>1956/1957</u>
Ecoles publiques :			
Jardins d'enfants	-	299	324
Classes I à VI)		3.694	3.981
Classes VII à IX)	2.950	990	1.233
Classes X à XII	988	498	613
Ecoles privées	1.702	2.270	2.412
Total	5.640	7.751	8.563

Personnel enseignant

	<u>1946/1947</u>	<u>1953/1954</u>	<u>1956/1957</u>
Formation universitaire	33	65	59
Diplômés d'écoles normales (deux années d'études ou plus)	-	12	31
Diplômés de l'enseignement secondaire a/	95	87	73
Formation spéciale ou autre	32	22	8
Total	160	186	171

a/ Y compris les maîtres ayant fait moins de deux ans d'études universitaires.

INSTITUTIONS CULTURELLES ET INFORMATION DES MASSES

Il existe une bibliothèque dans chacune des trois villes principales. La bibliothèque de Saint-Thomas est considérée comme l'une des meilleures de toute la zone des Caraïbes. En 1949, elle comprenait 22.220 volumes et elle était fréquentée par 300 adultes et 1.500 jeunes gens. De 1952 à 1956, la compétence pédagogique et technique du personnel de bibliothèque s'est constamment améliorée grâce à des bourses d'études et à des cours d'été. Le nombre de livres prêtés au cours de l'année terminée en juin 1954 s'est élevé à 32.702. Cette année-là, le système des bibliothèques a été réorganisé par le gouvernement et unifié sous la direction d'un bureau installé à Saint-Thomas. Le nombre de volumes s'accroît régulièrement.

Deux stations émettrices de radiodiffusion de 250 watts ont été construites et sont entrées en service : l'une à Sainte-Croix, l'autre à Saint-Thomas. Il existe quatre journaux locaux. Trois d'entre eux sont des quotidiens, le quatrième paraît trois fois par semaine; deux sont publiés à Sainte-Croix et deux à Saint-Thomas.
